

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON. D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^{me})

Trésorier : M. H. BONVALLET, 20, rue Molière, Lyon (6^e).

ABONNEMENT ANNUEL :	France et Union	10 F	— C.C.P. Lyon 101-98
	Etranger	11 F	
	Scolaires	5 F	

logiques bien en place, un véritable habitat intact, (à la base des niveaux 4 a et 5 B des aires à ossements brûlés ont été relevées).

Pour imager son exposé, M. POPIER, après avoir largement utilisé le tableau noir, sollicite la lanterne de projection et il commente, en développant son sujet, de très intéressantes diapositives qui nous permirent également de juger de la parfaite organisation technique du chantier : grue, wagonnets sur rails, situation de lavage et de criblage, laboratoire, rien n'a été négligé ni laissé au hasard.

Orgnac III se révélera sans doute comme un des plus importants gisements du Paléolithique en France, mais c'est déjà, par les moyens techniques mis en œuvre et par l'esprit qui préside aux recherches qui y sont conduites, une réalisation qui fait honneur à l'archéologie française.

J.-C. P.

DONS

M. et Mme BOST : 10 F ; M. MOENNE-LOCCOZ : 7 F ; M. le Pr ROMAN : 20 F.
Nos remerciements.

PARTIE SCIENTIFIQUE

◆◆◆

L'ABRI GAY A PONCIN (AIN) BILAN DES FOUILLES ANCIENNES

par L. BONNAMOUR et R. DESBROSSE.

Cet abri, il s'agit en réalité d'une assez vaste cavité au remplissage important, s'ouvre à 1500 m à l'Ouest de Poncin, au bord de la R.N. 84 (Lyon-Genève) à quelques centaines de mètres en aval de La Colombière — mais sur la rive gauche de l'Ain — face au Nord, dans les calcaires du Kimméridgien (feuille de Nantua).

Ses coordonnées sont $x = 836,090$, $y = 124,9$ et $z = 275$ m. Au cadastre de Poncin, section G, parcelle n° 277, le lieu est appelé Sur Roche ; le propriétaire, M. Jean GUDER, jardinier à Poncin, nous a très aimablement accordé l'autorisation de fouilles.

J. Pissot fouilla le site, dans la moitié droite, après 1930. Il y découvrit une douzaine de niveaux archéologiques avec plusieurs sépultures et un abondant matériel des époques gallo-romaine, proto-historique, néolithique et peut-être magdalénienne. (Une sépulture fut reconstituée — d'une façon très fantaisiste, de l'aveu même du fouilleur — dans la salle de Préhistoire du Muséum de Lyon, où l'on peut encore la voir).

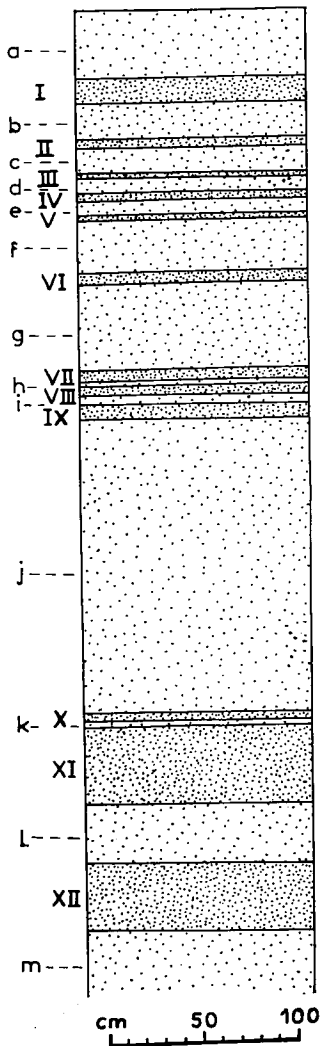
Le docteur LE TEISSIER, de Jujurieux, lui a consacré deux paragraphes d'un article peu scientifique : « De l'Albarine aux Evangiles », dans le Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain (n° 46, janvier 1932) :

« Avec mon très savant et très modeste ami Pissot, nous avons fouillé l'abri Gay entre Neuville et Poncin, sur les bords de l'Ain, face au célèbre abri de La Colombière. Notre long travail n'a pas été encore publié. Il montrera que nous avons trouvé là les traces de toutes les civilisations qui se sont succédées depuis le Magdalénien jusqu'au Gallo-Romain.

A un certain niveau, nous avons trouvé, parfaitement conservé, le squelette d'un chef celte, reposant face au soleil, ayant près de sa main

droite, sa hache de chef. Entre le dernier niveau néolithique et le premier niveau paléolithique, il existe une zone stérile de 1,54 m. Entre le dernier niveau néolithique et le niveau gallo-romain (où reposaient les restes d'une jeune gallo-romaine du III^e siècle de notre ère, ayant près de sa tête les pièces de monnaie indispensables, il y a une différence de niveau de 2,10 m ».

Il semble bien que ce soit hélas la seule publication à laquelle ait eu droit cet important gisement.



Commentaires de la coupe (notes de J. Pissor)

a : Terre végétale : 0,35 à 0,45 m.

Niv. I :

Niveau à foyers modernes et gallo-romains ; poteries gallo-romaines ; 2 monnaies ; calottes humaines : 0,13 m.

b : 0,19 m.

Niv. II :

Tessons de poteries néolithiques : 0,045 m.

c : 0,13 m.

Niv. III :

Poteries néolithiques ; 3 fusaïoles : 0,025 m.

d : 0,08 m.

Niv. IV :

Tessons néolithiques ; fusaïole et 2 disques ; haches : 0,04 m.

e : 0,075 m.

Niv. V :

Maxillaire ; 4 fusaïoles ; IV et V se confondent : 0,025 m.

f : 0,285 m.

Niv. VI :

Poteries néolithiques ; quelques silex, hache en pierre polie ; fusaïole (s) ; maxillaire humain et faune : 0,05 m.

g : 0,0445 m ; homme dans cette partie, au-dessus du niveau VII ; semble avoir glissé du VI.

Niv. VII :

Poteries rares ; hache en bois de cerf ; quelques silex néolithiques ; hache ; homme ; 0,075 m.

h : 0,02 m.

Niv. VIII :

Silex rares (éclats) ; foyers non compacts, débris de charbon : 0,10 m.

i : 0,10 m. stérile.

Niv. IX :

Mêmes observations que pour VIII.

j : 1,54 m ; stérile.

Niv. X :

Quelques silex magdaléniens ; foyers.

k : 0,13 m ; stérile.

Niv. XI :

Silex assez nombreux ; faune ; boîte crânienne ; poinçon et os travaillé : 0,40 m.

l : 0,30 m.

Niv. XII :

Eboulis et, en certains endroits, sable fin ; mêmes observations que pour XI ; renne et faune ; il semble que ces 2 niveaux se confondent par endroits : 0,30 m.

m : Eboulis, terre argileuse ; à 1 m, sable maigre à gros grains...

C'est en recherchant la collection Pissot¹ pour en retrouver l'industrie magdalénienne de la Grand-Baille que nous avons eu la chance, en compagnie de J. REYMOND, de découvrir dans les réserves du Muséum de Lyon trois caisses, parmi celles de la collection CORE, étiquetées « Abri Gay ». Elles recelaient un abondant matériel archéologique, non marqué (mais parfois emballé dans un papier portant le numéro du niveau), dont nous publions ici l'essentiel, ainsi que deux coupes stratigraphiques assez lisibles grâce auxquelles nous avons tenté, malgré ces très lourdes incertitudes, de réparer la coupable négligence des fouilleurs.

STRATIGRAPHIE.

L'emplacement où fut relevée la coupe de Pissot n'est malheureusement pas précisé, mais il est probable qu'il s'agit du fond de l'abri. Douze niveaux archéologiques y sont figurés. Chacun de ces niveaux idéalement horizontaux est séparé du suivant par une couche stérile. Une telle régularité a de quoi surprendre et cependant l'épaisseur des couches est indiquée au demi-centimètre près. Les niveaux archéologiques sont numérotés de I à XII. D'après LE TESSIER, les niveaux inférieurs (X, XI et XII) seraient magdaléniens et le niveau supérieur, gallo-romain. Quant aux niveaux intermédiaires, tous auraient fourni de la céramique néolithique. En fait, un simple examen du matériel conservé au Muséum de Lyon montre que nous avons affaire non seulement à des vestiges néo-chalcolithiques mais encore à de la céramique datant du Bronze final ainsi que du Premier Age du Fer.

Il faut d'ailleurs observer que dans l'ensemble il existe fort heureusement une certaine concordance entre le matériel retrouvé, les indications portées sur les coupes et les rares précisions fournies par le docteur LE TESSIER.

ETUDE DU MATÉRIEL.

Parmi la masse de la céramique pour laquelle nous ne disposons pratiquement d'aucune donnée stratigraphique, une grande partie n'est pas suffisamment caractéristique pour pouvoir être utilisée avec certitude. Seuls quelques éléments plus typiques nous permettront de préciser les périodes représentées.

Epoque Gallo-Romaine.

Une partie du matériel de cette époque semble avoir disparu. C'est notamment le cas des monnaies trouvées avec la sépulture et qui, selon le docteur LE TESSIER auraient été datées du III^e siècle.

1. H. MOVIVS (20) lui consacre quelques lignes, p. 89 : « Pissot kept his share in Poncin ; he mounted everything on rectangular sheets of cardboard arranging the objects on a typological basis and labeling each as to provenance and level. Following his tragic and untimely death on December 11, 1942, Madame Pissot generously presented this important series (together with other lots from archaeological sites in the Poncin area amassed by her husband during his lifetime) to the Natural Science Museum in Lyon ».

Après avoir étudié « les autres séries provenant des sites archéologiques de la région de Poncin », nous ne partageons pas l'admiration de H. MOVIVS pour une collection dont le délabrement (aucune pièce marquée, étiquettes disparues ou illisibles — même aux U.V. ou aux infrarouges —) est catastrophique pour l'étude des gisements éprouvés de ce secteur.

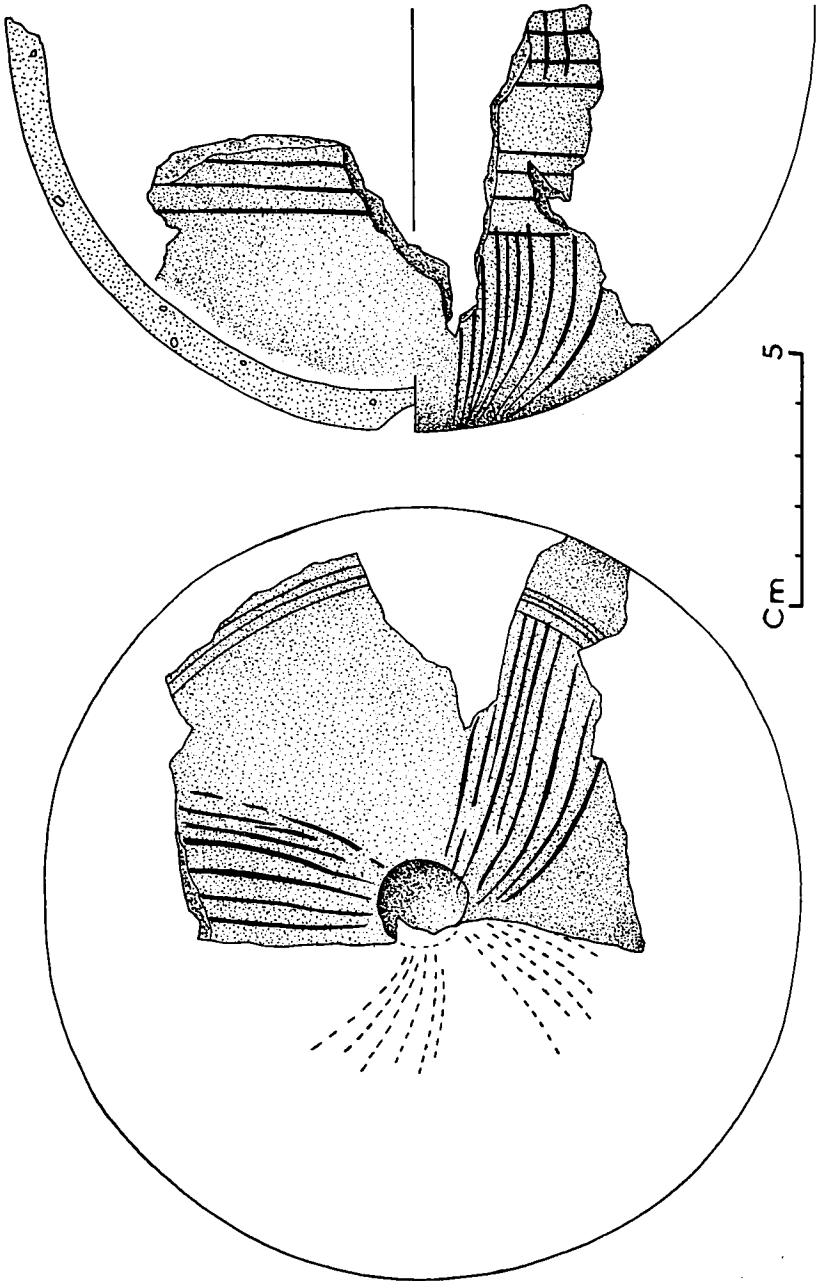


Fig. 2 — Poncin : Abri Gay — (réduction 1/3).

Premier Age du Fer.

Certains éléments céramiques paraissent se rapporter à cette période. Nous ne disposons guère ici que de poterie commune, difficile à dater avec précision car, dans ce type, formes et décors ont parfois persisté assez longtemps.

Cette céramique assez fruste : dégraissant souvent grossier, aspect interne et externe très peu soigné, porte un décor irrégulier. La cuisson est de moins bonne qualité que dans la céramique de l'Age du Bronze.

Nombre de tessons possèdent une ornementation de stries parallèles disposées verticalement et il semble que la panse de certains de ces vases en ait été entièrement recouverte (fig. 3, n° 10 et 12).

Deux fragments, cassés intentionnellement afin de former une sorte de rondelle grossièrement circulaire et percée au centre d'un trou régulier, sont également décorés au peigne (fig. 3, n° 8 et 9). L'un d'eux (n° 9) porte même un décor ondulé exécuté d'une manière assez fruste. Il est possible qu'il s'agisse là des « deux disques » mentionnés par Pissot dans le niveau IV.

Ce type de décor peigné se rencontre fréquemment à l'époque de la Tène, mais on le trouve dès le Premier Age du Fer (1).

Parmi les autres décors que l'on peut attribuer à la même époque, il faut noter des cordons souvent peu proéminents placés sous le rebord et ornés d'impressions (2) irrégulières, réparties à des intervalles inégaux (fig. 3, n° 11 et fig. 4, n° 4). Le numéro 2 de la figure 4 serait non pas un simple cordon orné mais une véritable oreille de préhension. Ces impressions apparaissent parfois sur certains bords formant un léger bourrelet (fig. 4, n° 4).

Un autre vase pourrait appartenir à cette même période. Il s'agit d'une coupe à fond rond portant un léger ombilic obtenu par simple pression du doigt. Son rebord manque, mais il est vraisemblable qu'il ne devait pas être très élevé. Nous évaluons le diamètre du récipient, à hauteur de la cassure, à 16 centimètres environ. Cette coupe, dont nous avons retrouvé une dizaine de fragments, possède, profondément incisée dans la pâte molle, une curieuse ornementation : un motif cruciforme rayonnant partant de l'ombilic et limité par 4 traits incisés parallèles et horizontaux. Au-dessus, une bande réservée large de 15 mm en moyenne, puis une autre bande de largeur sensiblement égale mais ornée d'un quadrillage incisé. La pâte en est fine, dure, lissée avec plus de soin à l'extérieur qu'à l'intérieur. La couleur de certains tend vers le rosé alors que d'autres, passés au feu, sont noirâtres.

Il est difficile de trouver des éléments de comparaisons véritablement concluants pour une telle pièce. La forme du vase (coupe apode) ainsi que le décor incisé évoquent le Bronze moyen (3) voire même le Chalcolithique (4) où l'on connaît (grotte de la Baume Sourde à Francillon, Drôme) un décor cruciforme limité par un motif horizontal sur une coupe apparentée aux caliciformes. Nous estimons toutefois beaucoup plus vraisemblable — notamment en raison de la présence de l'ombilic — de l'attribuer au Premier Age du Fer où les décors incisés sont très fréquents (5).

Bronze Final.

Nous disposons pour cette période d'un ensemble très intéressant comprenant à la fois de la céramique commune et de la céramique fine.

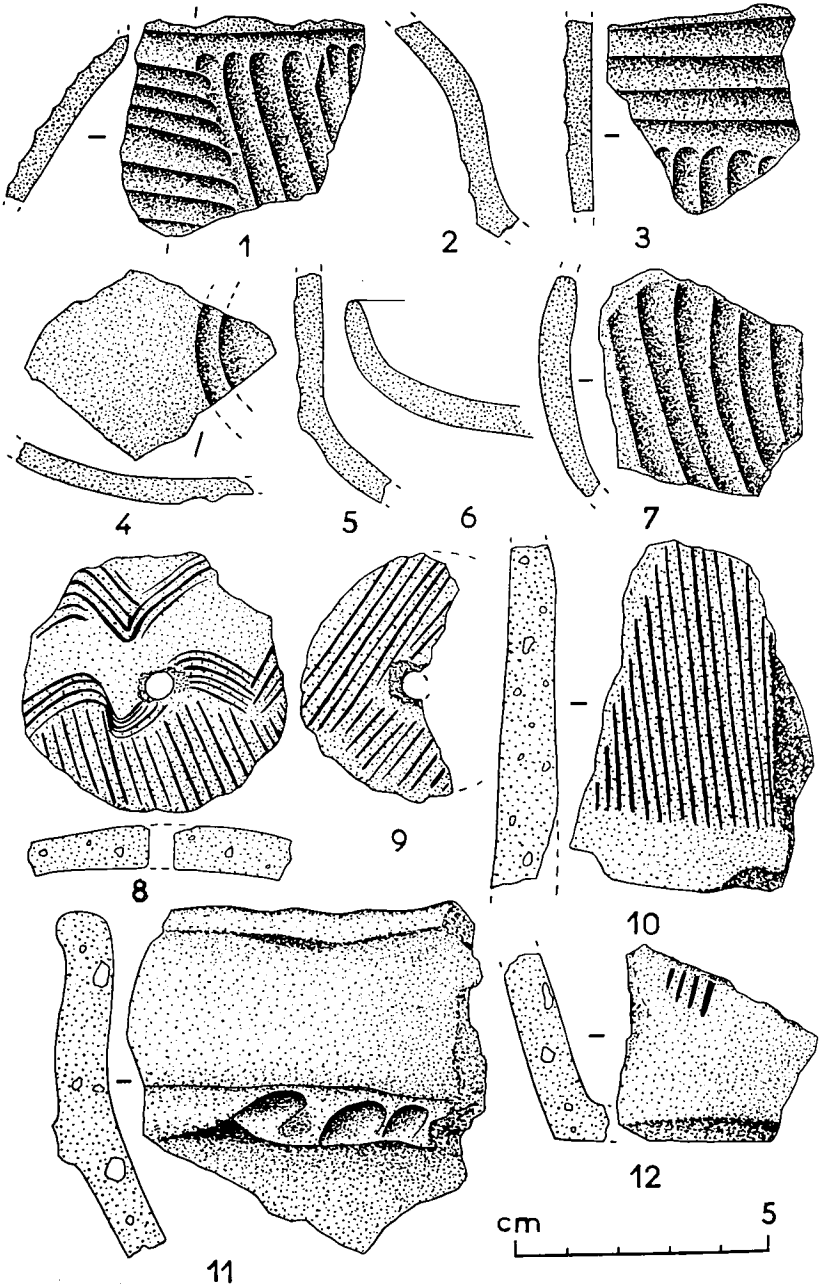


Fig. 3 — Poncin : Abri Gay — (réduction 1/3).

Dans la première catégorie, nous trouvons des fragments d'urnes à col cylindrique et bord régulièrement déjeté vers l'extérieur. Le décor est constitué de cordons placés sur le col et ornés d'impressions digitales (fig. 4 ; n° 1 et 3). Une ligne d'impressions semblables se trouve parfois aussi sous le rebord (n° 3). Certaines de ces urnes portent un enduit lustré, brillant. Selon W. KIMMIG (6) ce type de décor à impressions digitales serait plutôt caractéristique du Hallstatt A. H. ZUMSTEIN a montré récemment (7) qu'on le rencontrait en Alsace dès le Bronze Final I en association avec des objets tels que l'épingle à tête de pavot.

D'autres gisements du Bugey ont fourni de la céramique identique. C'est notamment le cas de la Balme à Roland (8) ou de la Cambourne Choupêtre à Cerdon, dont le matériel archéologique fera enfin l'objet d'une de nos prochaines publications. Plus au Nord, dans la plaine de la Saône et en Bourgogne, nous citerons le gisement du Breuil, à St-Marcel, Saône-et-Loire, ainsi que la grotte du « Trou de l'Oreille » à Vauchignon, Côte-d'Or (9).

Avec le second groupe, nous avons une céramique de qualité très différente. La pâte en est fine, bien cuite, sans dégraissant apparent. Sa couleur va du rosé, avec enduit externe brillant rouge brique au gris, au brun ou au noir. Les décors sont essentiellement constitués par de fines cannelures disposées soit obliquement sur des fragments de carène (fig. 3, n° 7), soit verticalement et limitées par d'autres cannelures horizontales (fig. 3, n° 3).

L'un de ces tessons présente un curieux dispositif de cannelures obliques opposées limitées sous le rebord (brisé) par une cannelure horizontale. Selon A. BOCQUER (10), ce type de décor ne serait connu que par quatre trouvailles : Martinsberg, près de Kreuznach sur Nahe, en Rhénanie ; Champ d'Urnes du Martroy de Férolles, Loiret (11) ; grotte de Nermont, Yonne (12) et scialet sépulcral de Vouillant, Isère (13). Nous ajouterons à cette liste un autre tesson analogue trouvé dans le gisement du Breuil à St-Marcel (9).

Citons encore un fragment de coupe (fig. 3, n° 6), deux fragments de petits vases peu élevés à profil anguleux et cannelures horizontales (fig. 3, n° 2 et 5), ainsi qu'un morceau de fond arrondi décoré extérieurement de cannelures concentriques (fig. 3, n° 4).

Des décors presque identiques se retrouvent dans la céramique de la grotte de Courchapon dans le Jura (14).

Nous avons pour le Bronze Final un ensemble incontestablement homogène que KIMMIG n'hésiterait certainement pas à dater de la phase ancienne des Champs d'Urnes (= C.U. II = Hallstatt A). Miss SANDARS considère quant à elle (15) que la céramique type Martroy de Férolles ou Courchapon est antérieure au Hallstatt A et doit être rapportée au Bronze Final I. Nous avons vu que la même incertitude plane sur la céramique commune qui peut aussi bien dater du Bronze Final I que du début du Bronze Final II (Hallstatt A 1). Faute de stratigraphie, il est pour l'instant impossible de se prononcer valablement en faveur de l'une ou l'autre hypothèse.

Notons que quelques-uns des tessons de cette période sont très fortement concrétionnés. Cette observation pourrait s'avérer intéressante s'il apparaissait que ce concrétionnement est bien contemporain de leur enfouissement.

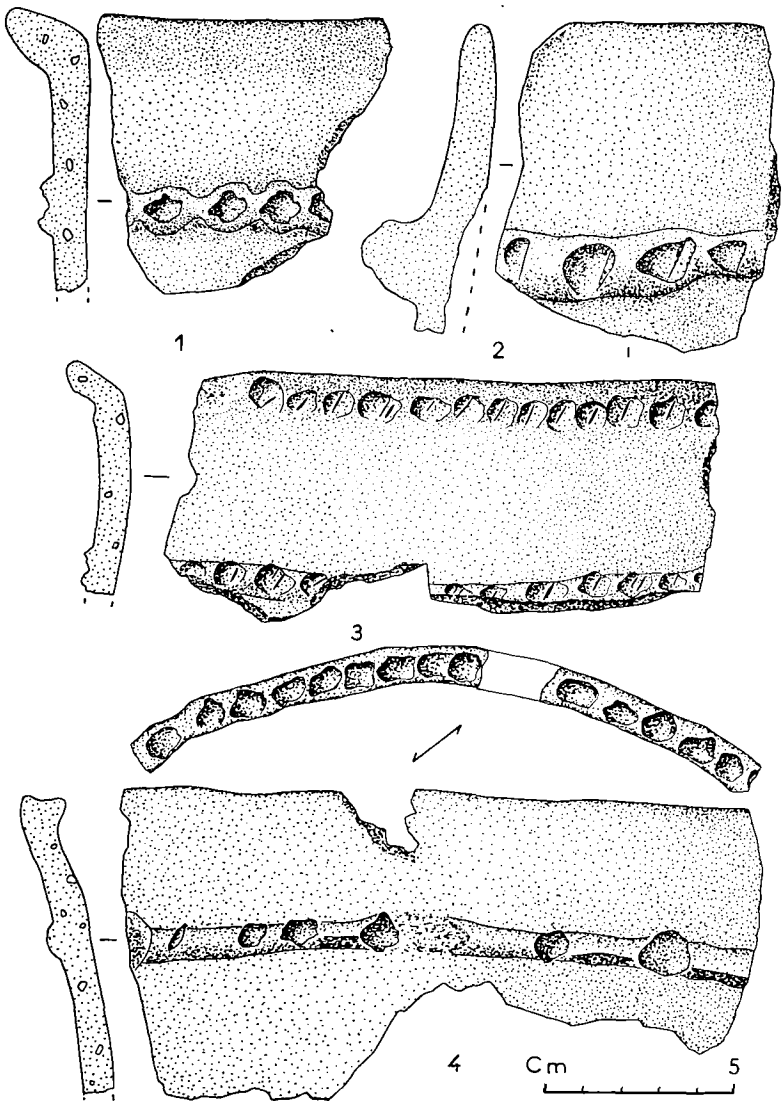


Fig 4 (réduction 1/2).

Néo-Chalcolithique.

Aucun élément vraiment caractéristique de ces époques ne figure parmi la céramique de l'abri Gay. Toutefois, un certain nombre de « fusaiöles » — en fait très certainement des éléments de collier — retrouvées dans les caisses des réserves ou exposées avec la sépulture au Muséum de Lyon, paraissent devoir être datées du Néolithique. Ces « fusaiöles » sont mentionnées sur les coupes comme provenant des niveaux III, IV (avec les haches ainsi que les deux « disques »), V et VI.

Ce qui semble assez peu vraisemblable à moins d'admettre d'éventuels bouleversements...

Ces perles — nous en avons dénombré 20 — sont de trois types :
— cylindrique (fig. 5, n° 6),
— tronconique (fig. 5, n° 7),
— biconique (fig. 5, n° 8-13).

Elles sont munies d'une perforation centrale cylindrique dont le diamètre varie de 3 à 6 mm selon les cas et à l'exception des exemplaires 8 et 9, présentent un léger évidement de leur base. Toutes sont de facture soignée, surtout les perles biconiques qui portent un enduit noir, brillant. PISSOT en offrit une à Maître ROUQUET, de Poncin. Une autre, identique, figure actuellement dans les vitrines de l'Institut de Géologie de la Faculté des Sciences de Lyon ; elle provient aussi de l'abri Gay.

De toute évidence ces perles ne ressemblent en rien aux fusaiöles de la fin de l'Age du Bronze et encore moins à celles de l'Age du Fer.

L'industrie lithique n'est représentée que par quatre pointes de flèches dont trois appartiennent au type à ailerons et pédoncule. Les numéros 3 et 5 de la figure 5 portent une fine retouche bifacée envahissante dénotant un Chalcolithique assez évolué, ce qui est d'ailleurs confirmé par les ailerons rectangulaires de la pointe n° 5. La pointe n° 4, exposée avec la sépulture, est de retouche plus fruste et ses ailerons sont à peine dégagés. Elle est en outre brûlée.

La pointe n° 2 enfin, d'assez grandes dimensions, taillée sur éclat, porte une retouche envahissante sur une face (voir figure) alors que l'autre face n'a qu'une retouche marginale. Elle rappelle beaucoup plus les pointes néolithiques mais il n'y aurait toutefois aucune impossibilité à la rencontrer dans un contexte chalcolithique.

Une très belle hache, ou « marteau-pic », en bois de cerf, figure parmi le mobilier de la sépulture. D'après les coupes, il semblerait qu'elle provienne du niveau VII alors qu'aucune sépulture n'est indiquée à ce niveau. Longue de 170 mm, elle est munie d'une perforation extrêmement régulière. Elle a subi un polissage non seulement sur le tranchant mais, à un degré moindre, sur presque toute sa surface, ce qui a eu pour effet de faire presque totalement disparaître les rugosités du bois.

De tels instruments (ou armes ?) perforés en bois de cerf apparaissent dès le Néolithique (16) mais ils sont surtout fréquents au Chalcolithique. On les trouve notamment en abondance dans les palafittes. D'après R. MUNRO (18), le gisement de Laibach (Carniole) en aurait fourni à lui seul trois à quatre cents. L'usage semble s'en être poursuivi assez longtemps car une de ces haches fut découverte avec un dépôt d'objets en bronze (19), en particulier des épingles à collerettes datant du Bronze Final I.

Niveaux magdaléniens.

Trois sont figurés sur la coupe : X, XI et XII. Du niveau X nous avons retrouvé un galet en roche verte et 51 silex de toutes tailles et de nature pétrographique variée ; aucun outil ne figure parmi eux. Le niveau XI a fourni dix petits galets et 31 silex parmi lesquels deux nucléi et une dizaine de lames ou lamelles non retouchées. Du niveau XII proviennent 22 silex à patine blanche ; nous y avons dénombré six

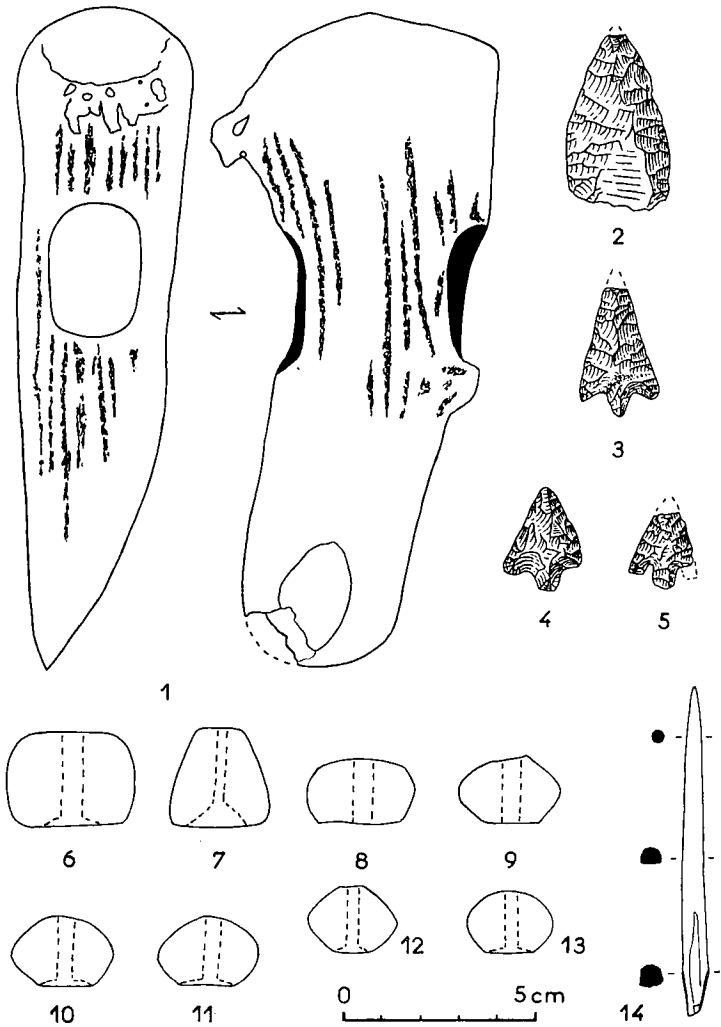


Fig. 5 — Poncin : Abri Gay (réduction 1/2).

éclats laminaires peu retouchés, un petit grattoir rond rougi au feu et deux mauvais burins dont l'un est sur éclat à troncature grossière. Réunis sous la même appellation « XI et XII » 106 silex de toutes tailles — onze ont subi l'action du feu et un tronçon de lame porte une retouche sur un bord — terminent ce rapide et décevant inventaire. La sagaie à double biseau (fig. 5, n° 14) figure à l'inventaire de la collection CORÈ sans indication de niveau. Il est vraisemblable qu'il s'agit donc ici d'un Magdalénien final, semblable à celui du niveau B de La Colombière et à celui de la Grand'Baille à Leymiat. La sépulture reconstituée contient quatre silex dont un beau grattoir sur lame retouchée.

Cette carence de l'industrie lithique en outils qui auraient pu confirmer la datation plus précise de ces niveaux magdaléniens est

heureusement compensée par l'examen de la faune du niveau XII où le renne est assez bien représenté, en particulier par un bois très bien conservé.

L'abri Gay a livré aux anciens fouilleurs un important matériel archéologique que nous avons essayé de dater le plus scrupuleusement possible dans le cadre de cette étude.

Nous pensons qu'il y avait là une belle séquence stratigraphique depuis la fin du Paléolithique.

Les déblais non évacués — un vieux terrassier de Pissot se souvient encore en avoir chargé, à lui seul, cinq camions de 5 tonnes — sont relativement riches en silex, faune et tessons.

Le gisement mérite-t-il de nouvelles fouilles conduites cette fois avec les techniques modernes de l'archéologie préhistorique ?

Le large entonnoir creusé par nos prédécesseurs a sans doute bien entamé les niveaux protohistoriques mais a peut-être épargné sur une plus grande surface les couches magdaléniennes. Il serait souhaitable de raviver les anciennes tranchées — les fouilleurs clandestins l'ont fait hélas depuis longtemps — pour tenter de retrouver la belle stratigraphie observée il y a une trentaine d'années.

Si nous y parvenions, l'abri Gay n'aurait pas perdu tout intérêt scientifique.

BIBLIOGRAPHIE.

1. R. JOFFROY. — L'Oppidum de Vix et la civilisation hallstatische finale dans l'Est de la France. Paris, 1960, planche 34.
2. R. JOFFROY. — Ibid., pl. 35, n° 6, 8, 9.
3. A. BOCQUET. — La nécropole protohistorique de St-Paul-de-Varces. Grenoble, 1963, fig. 10 et 12 A.
4. J. COMBIER. — Gallia Préhistoire, t. VI, 1963, p. 301, fig. 30.
5. R. JOFFROY. — Ibid., pl. 38.
6. W. KIMMIG. — Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'Urnes en France, principalement dans l'Est ? Bull. R.A.E., 1954, t. V, fasc. 1.
7. H. ZUMSTEIN. — L'âge du Bronze dans le département du Haut-Rhin. Bull. R.A.E. 1964, t. XV, fasc. 1-2 : voir en particulier pp. 44 à 48 ; fasc. 3-4 : voir en particulier p. 163, fig. 12, n° 2.
8. R. DESBROSSE, H. PARRIAT, R. PERRAUD. — La Balme à Roland, grotte-refuge du Bugey méridional. La Physiophile, n° 50, mai 1959, pp. 23-58.
9. Le gisement du Breuil a fait l'objet d'une communication devant la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône à la séance de janvier 1965. A paraître dans le prochain volume des Mémoires. Le matériel de la grotte du Trou de l'Oreille est encore inédit.
10. A. BOCQUET : Le silex funéraire du Bois de Vouillant-Fontaine (Isère). Bull. S.P.F., 1963, fasc. 11-12, pp. 847-857.
11. F. BRAEMER. — Contribution à l'expansion de la civilisation des Champs d'Urnes vers l'Ouest de la France. Bull. S.P.F., 1952, fasc. 3-4, pp. 162-165.
- N.K. SANDARS. — Bronze Age Cultures in France. Cambridge, 1957, fig. 66.
12. N.K. SANDARS. — Ibid., fig. 32.
13. J. COMBIER. — Gallia Préhistoire, t. IV, 1961, p. 322, fig. 23, n° 1.
14. W. KIMMIG. — Ibid., Bull. R.A.E., 1954, t. V, fasc. 1, fig. 2, n° 4.
15. N.K. SANDARS. — Ibid., voir chapitre 3, p. 116 et suiv.
16. O. PARET. — Le Mythe des cités lacustres, 1958, fig. 62 : « pics » en bois de cerf de la station néolithique d'Ehrenstein près d'Ulm.
- G. BAILLOUD, MIEG DE BOOFZHEIM. — Les civilisations néolithiques de la France, Paris, 1955, pl. XLI, n° 4 et 12.
17. G. BAILLOUD, MIEG DE BOOFZHEIM. — Ibid., pl. LXXXVII, n° 3.
18. R. MUNRO. — Les stations lacustres d'Europe. 1908, p. 181, fig. 52.
19. W. KIMMIG. — Ibid., Bull. R.A.E., 1951, t. II, fasc. 2, pl. XI, n° 9.
20. H. MOVIUS. — The rock-shelter of La Colombière. Cambridge, 1956.